.

Nous reprenons les randos, mais avec de nouvelles contraintes : groupes de 10 personnes au maximum ce qui nous oblige à constituer plusieurs groupes selon le nombre de participants ; au cours de la rando, nécessité d'appliquer les mesures barrières (distance entre 2 personnes, usage de gel hydroalcoolique,..) ; et surtout changements pour le covoiturage (2 personnes seulement par voiture, passager assis à l'arrière, conducteur et passager munis d'un masque pendant le trajet) qui ne sera pas organisé par le club.

Ces règles sont valables jusqu'à la fin juin, sauf bien sûr si de nouvelles mesures gouvernementales plus strictes interdisaient de telles sorties.

Si vous souhaitez participer à ces randos, il faudra absolument nous retourner un exemplaire signé du document ci-dessous. Vous pouvez le renvoyer par mail si vous disposez d'un scan. Ou bien le remettre au départ de votre première rando. Si vous n'avez pas d'imprimante, les animateurs auront quelques exemplaires à vous faire signer au départ de la rando.

J'ajoute que les randos seront prévues plus courtes qu'habituellement pour assurer une reprise en douceur. Nous prévoyons également de ne pas aller loin pour ne pas trop alourdir les frais de covoiturage.

Continuez à bien prendre soin de vous et de vos proches

Catherine et le bureau